

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Gaëlle LE BOUHART, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Franck DUVAL à M. Christian GUEGUEN
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Lucien MONNERIE
Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE
Mme Mégane PROUTEAU à M. Hugues DEVAUX-MARKOV
Mme Anne Maud GOUJON à M. Bernard BASTIER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Mai 2021
Date de l'affichage	21 Mai 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2021 66 Vente d'un local commercial à Guidel Plages (Les Terrasses de Kerbrest)

Rapporteur : J. Daniel

Le 3^e et dernier local commercial de la Résidence les Terrasses de Kerbrest, à l'angle des rues du Port et de Beau Rivage, d'une superficie de 108,80 m² est proposé à la vente au prix de 1 000 € HT, ou net vendeur, le m², arrondi à 108 000 € HT ou net vendeur.

L'acquisition est réalisée par une agence de communication qui va y organiser, notamment, des séminaires et de nombreuses réunions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Transitions du 22 avril 2021 ;

AUTORISE la vente d'un local commercial d'une superficie de 108,80 m², situé dans l'opération « Les Terrasses de Kerbrest » à Guidel-plages, au prix de 1 000 € HT ou net vendeur, le m², arrondi à 108 000 € HT ou net vendeur, à la SCI Ouest Coast.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette cession ;

DIT que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge de l'acquéreur.

Adopté par 28 voix pour – 5 abstentions (Procuration GOUJON Anne Maud à BASTIER Bernard, DUBOS Lydia, MEDICA Louis, MORIO Estelle).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 Mai 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

